



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Liban

Question écrite n° 35358

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation au Liban. Le 4 août 2020, la capitale du Liban a été victime d'une succession de deux explosions. La plus puissante, provoquée par 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées dans la zone portuaire, a engendré des dégâts humains et matériels considérables. Au lendemain de ce tragique évènement ayant fait 192 morts et plus de 6 500 blessés, de nombreuses manifestations ont eu lieu afin d'appeler le gouvernement libanais à réformer structurellement le fonctionnement démocratique du Liban. La corruption est endémique avec une classe politique complice. Le gouvernement de M. Hassane Diad a mis en place une procédure pour effectuer un audit juri-comptable du Liban. La société privée désignée s'est retirée, « estimant ne pas avoir obtenu les informations et les documents nécessaires pour commencer à mettre en œuvre sa mission ». Le gouverneur de la Banque du Liban et une partie de la classe politique ont fait barrage à cet audit. Compte tenu des liens qui unissent la France et le Liban, le Président de la République s'est rendu, par deux fois, à Beyrouth pour apporter au peuple libanais le soutien fraternel et matériel de la France. Dans ce contexte, elle lui demande un point de situation sur les actions engagées par le Gouvernement à l'issue de cette catastrophe et de lui préciser les actions concrètes de la France pour permettre la réalisation de cet audit juri-comptable, souhaité par le chef de l'État libanais et son peuple.

Texte de la réponse

Depuis le mois d'octobre 2019, de nombreux Libanais demandent des changements d'ampleur sur le plan économique et social, comme sur le plan politique. Leurs aspirations sont profondes, légitimes et partagées par la communauté internationale. Elles doivent être entendues, car la situation du pays l'exige face à la crise financière, économique, politique et sanitaire qui frappe le Liban. À la suite de la double explosion au port de Beyrouth le 4 août 2020, la France a très rapidement réagi et mis en place un pont aérien et maritime afin de fournir une aide massive au peuple libanais, en envoyant notamment sur place plus de 1 000 tonnes d'aide en nature, ainsi que des équipes médicales et de sauvetage pour assister les secours libanais dans la recherche des victimes. Plus de 700 militaires français ont été mobilisés afin de porter assistance à la population et de désencombrer le port de Beyrouth. Une conférence internationale d'appui et de soutien à Beyrouth et au peuple libanais a également été organisée dès le 9 août, à l'initiative du Président de la République et conjointement avec les Nations unies, pour mobiliser l'aide de la communauté internationale dans les plus brefs délais. Plus de 280 millions d'euros ont été mobilisés dans ce cadre. Une deuxième conférence a été organisée le 2 décembre par le Président de la République et le Secrétaire général des Nations unies. Celle-ci a permis de soutenir la phase de relèvement précoce qui doit suivre cette première réponse d'urgence, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement. La France a, pour sa part, engagé 85 millions d'euros en faveur de la population libanaise depuis l'explosion. À l'initiative du Président de la République, la France organisera une nouvelle conférence d'appui le 4 août prochain. Celle-ci marquera la constance de l'engagement de la communauté internationale comme de ses attentes vis-à-vis des autorités libanaises, un an après l'explosion tragique du port de Beyrouth. Elle visera à faire le bilan des engagements pris et à répondre de manière

complémentaire et coordonnée aux besoins des Libanais tels qu'identifiés par les Nations Unies. Au-delà de l'explosion du 4 août, la priorité demeure d'apporter une réponse à la crise économique qui continue de s'aggraver et menace le pays d'effondrement. C'est pourquoi, lors de sa visite au Liban le 1er septembre 2020, le Président de la République s'est engagé pour que l'ensemble des forces politiques libanaises s'accordent sur l'adoption d'un agenda de réforme et sur la formation rapide d'un gouvernement de mission pour le mettre en œuvre. Face à l'ampleur de la crise qui frappe le Liban, il revient aux forces politiques libanaises de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre sans attendre cette feuille de route. Les priorités sont nombreuses, à commencer par la reconstruction de Beyrouth, la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19, ainsi que la mise en œuvre des réformes dans les secteurs prioritaires de l'électricité, de la justice, de la gouvernance financière et de la lutte anti-corruption. Il revient par ailleurs aux autorités libanaises d'entrer sans attendre dans des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). La réalisation effective d'un audit complet et transparent de la Banque du Liban (BDL) est, à ce titre, indispensable. Les dirigeants libanais continuent néanmoins de faire le choix du blocage, en dépit des conséquences au quotidien pour la population du pays d'une crise qui ne cesse de s'aggraver. La récusation du Premier ministre désigné Saad Hariri, annoncée le 15 juillet dernier, démontre une nouvelle fois l'incapacité des dirigeants libanais à s'entendre au service de l'intérêt général du Liban. Face au blocage politique, la France a pris des mesures de restriction d'accès au territoire national ciblées contre les responsables de l'obstruction et de la corruption. Ces mesures ont été renforcées. Nous travaillons également à la mise en place d'un régime de sanctions européen, qui a fait l'objet d'un accord à l'unanimité des ministres européens lors du Conseil affaires étrangères du 12 juillet dernier. Il revient à présent aux responsables libanais de s'engager de manière effective au service de l'intérêt général de tous les Libanais. La France, pour sa part, se tient prête à accompagner le Liban dans la mise en œuvre des réformes nécessaires et continuera d'aider le peuple libanais, comme elle l'a toujours fait.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35358

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 décembre 2020](#), page 9673

Réponse publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6216